

LA LIBYE EN MARCHÉ VERS LA DÉMOCRATIE

Compte rendu de la mission d'une délégation du Sénat et de l'Assemblée nationale à l'invitation du Congrès général national (CGN) de Libye

5 au 8 novembre 2012

Mme Michelle DEMESSINE, Sénatrice, présidente du groupe d'amitié France-Libye du Sénat, M. Denys ROBILIARD, Député, Président du groupe d'amitié France-Libye de l'Assemblée nationale, et M. Pouria AMIRSHAHI, Député des Français établis hors de France de la 9^{ème} circonscription (Maghreb - Afrique de l'Ouest), se sont rendus en Libye, du 5 au 8 novembre 2012, dans le cadre du programme européen d'appui au Congrès général national (CGN), le Parlement libyen.

Le programme européen, dans sa session initiale, comporte six séances réparties de novembre à décembre 2012. Elles se tiennent à Tripoli au siège du CGN. Les priorités sont l'initiation à la pratique parlementaire, la légistique et l'appui à l'élaboration de la Constitution.

Programme européen d'appui au CGN 2012

Thèmes de travail

- ▶ 5 au 8 novembre : séance inaugurale et la représentation des citoyens
- ▶ 12 au 14 novembre : le processus constitutionnel
- ▶ 19 au 21 novembre : le contrôle du gouvernement
- ▶ 26 au 28 novembre : la procédure budgétaire
- ▶ 3 au 5 décembre : la procédure législative
- ▶ 10 décembre : session plénière de clôture

La première séance avait pour objectif d'engager la mise en place de la gouvernance en matière parlementaire.

I. La Libye après la Révolution

- **La transition politique** progresse : les autorités libyennes issues du scrutin du 7 juillet 2012 ont vu leur **légitimité reconnue**. Elles pourront ainsi agir plus fermement pour répondre aux nombreux défis libyens.

Le 8 août 2012, la Libye a ouvert une **nouvelle phase** de sa **transition** politique avec le remplacement du Conseil national de Transition (CNT) par le CGN. En octobre dernier, le **Congrès a élu son Président, M. Mohamed MEGARIEF**, puis a approuvé la formation du **gouvernement** dirigé par **M. Ali ZEIDAN, Premier ministre**.

Le Congrès doit maintenant entamer la **rédaction** de la **Constitution** avec, pour horizon, une adoption par referendum en **mars 2013**. Des élections générales devraient suivre. **Fin 2013**, les **premières autorités libyennes constitutionnelles** devraient être mises en place.



La Médina de Tripoli

Le calendrier politique 2012-2013

- ▶ **8 août 2012** : dissolution du CNT et transmission du pouvoir au CGN ;
- ▶ **9 août 2012** : élection de Mohamed MEGARIEF, président du CGN ;
- ▶ **octobre-novembre 2012** : élection du Premier ministre, M. Ali ZEIDAN, et nomination du Gouvernement ;
- ▶ **octobre 2012-février 2013** : rédaction de la Constitution et approbation par referendum ;
- ▶ **mars-septembre 2013** : adoption d'une loi électorale et élections générales.

- **La situation sécuritaire reste instable.**

Les autorités peinent encore à asseoir la souveraineté sur l'ensemble du pays. Les brigades révolutionnaires et les conseils militaires locaux se substituent toujours à une véritable police ou armée. Toutefois, les incidents sont en voie de régression. Par ailleurs, l'assassinat, le 11 septembre, de l'ambassadeur américain à Benghazi a provoqué, à cet égard, un électrochoc salutaire. Le Président MEGARIEF a ainsi annoncé, le 22 septembre, la dissolution de tous les groupes armés.

- **La situation économique est en nette voie d'amélioration**, grâce à la reprise rapide de la production de pétrole, qui a retrouvé son niveau de 2010 (1,6 million de barils/jour). Or, l'économie libyenne repose avant tout sur les ventes d'hydrocarbures (95 % des recettes fiscales).

La Libye a cependant **besoin** d'un **nouveau modèle économique**, qui passe notamment par la **mise en place** d'une véritable **économie de marché** avec des institutions étatiques efficaces. En outre, les **infrastructures** doivent être **modernisées** parce qu'elles datent pour la plupart des années 1970.

La **Libyan Investment Authority** (LIA), fonds souverain du pays, sera, de ce point de vue, un **outil essentiel**. Il permettra le redémarrage des investissements et projets d'infrastructures. M. Mohsen DERREGIA, président de la LIA, a la volonté de réorganiser les activités du fonds, dévoyées par une gestion erratique sous l'ancien régime. Il lui restera également à rapatrier le reste des avoirs libyens encore détenus à l'étranger.

La Libyan Investment Authority (LIA)

Créée en 2006, la LIA est le fonds souverain libyen chargé de gérer les excédents dégagés principalement par l'exportation des hydrocarbures.

La LIA est dirigée par M. Mohsen DERREGIA. Nommé par le nouveau régime, il a pour mission de revoir les placements du fonds notamment à l'étranger, de réformer les structures internes du fonds et de participer au financement de l'économie libyenne.

Les avoirs du fonds sont évalués à près de 70 milliards de dollars américains. C'est l'équivalent du fonds souverain du Qatar. Additionnés aux avoirs de la banque centrale de Libye, les avoirs libyens avoisinent les 150 milliards de dollars américains.

- **La politique étrangère** libyenne a évolué avec la Révolution sans toutefois en être bouleversée.

Les premiers pays à avoir soutenu la Révolution sont pour les Libyens des **partenaires privilégiés** (France, Royaume-Uni, États-Unis et Qatar). Toutefois, les partenaires traditionnels (Italie, Turquie) restent bien placés.

La Libye « post-révolution » poursuit sa **stratégie d'insertion dans son milieu régional**, notamment avec la Tunisie et l'Égypte, qui ont un fort contingent de ressortissants travaillant en Libye. Les relations avec l'Algérie sont plus tendues à cause du soutien de ce pays au régime kadhafiste.

Enfin, la Libye a **confirmé** son **appartenance** aux nombreux **organismes politiques régionaux** (Union africaine, Ligue arabe, Partenariat de Deauville, etc.). Elle est aussi favorable à la relance de l'Union du Maghreb arabe et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CenSad). Enfin, elle a marqué son **intérêt** pour **l'intégration euro-méditerranéenne**, même si elle n'est pas encore membre de l'Union pour la Méditerranée.

Les relations franco-libyennes sont excellentes, fondées sur une confiance mutuelle. L'importance des **visites de haut niveau** depuis la fin de la Révolution en sont une preuve. Mais les Libyens sont toujours demandeurs d'une plus grande présence française.

Actuellement, notre **coopération** se concentre essentiellement dans les secteurs de la **sécurité**, de la **santé** et de l'**éducation**. Les **coopérations décentralisée** et **parlementaire** sont également des domaines **possibles** d'intervention.

A court terme, l'objectif est de **relancer les contrats signés avant la Révolution**, qui représentent trois milliards d'euros.

Plus généralement, il reste à convaincre les entreprises françaises d'investir sur ce marché, à l'instar des entreprises de beaucoup d'autres pays européens.

II. La mission des parlementaires français : le renforcement de la coopération franco-libyenne

Au cours de son séjour, la délégation française a eu des entretiens et une séance de travail au Congrès général national (CGN), ainsi que des entretiens et visites bilatéraux.

PROGRAMME

Lundi 5 et mardi 6 novembre

Arrivée de la délégation

Mardi 6 novembre

15h00 : visite des locaux du CGN

20h00 : dîner à l'invitation de M. Antoine SIVAN, ambassadeur de France en présence de personnalités libyennes

Mercredi 7 novembre

10h00 : audience avec Mme Zeinab H.M. AL TARGI, membre du CGN et des femmes parlementaires du CGN

13h00 : déjeuner avec la mission économique française et des entrepreneurs français

15h00 : visite de l'Institut français

(Mme Béatrice BERTRAND, directrice)

16h30 : séance plénière au CGN - discours d'ouverture, atelier de travail avec des membres du CGN

21h30 : réception offerte par M. Antoine SIVAN, ambassadeur de France en l'honneur de la Communauté française

Jeudi 8 novembre

8h00-10h00 : visite de l'école et du lycée français de Tripoli (M. Marc ELLUL, Directeur)

Après-midi : départ de la délégation

• Le **dîner offert** par **M. Antoine SIVAN, ambassadeur**, a permis à la délégation de s'entretenir avec MM. Mohamed HARARI, ancien ministre, Othman Ben SASSI, secrétaire général du CGN, Hassein AL DROYE, vice-ministre de l'Industrie, Hassan AL SGHAYER, ancien membre du CNT et Mohamed Ali Wafa, urbaniste.

M. Antoine Sivan a tout d'abord fait le point sur **la situation de notre représentation diplomatique**. Il a fait valoir que les locaux diplomatiques français ont été réinstallés à Tripoli et qu'il y a actuellement une trentaine de personnes en poste.

Il a, par ailleurs, rappelé que la Révolution avait fait près de 22 000 morts et que **l'intervention occidentale**, notamment française, avait été **décisive**. Contrairement à la Tunisie et à l'Égypte, l'ensemble des structures étatiques et administratives n'existe plus. Les **défis actuels** sont la construction d'un **nouvel État** et la **pacification intérieure et aux frontières**. La Libye est un pays qui s'interroge et qui a besoin de temps pour se reconstruire. On ne peut pas parler actuellement d'anarchie car la sécurité progresse, la vie économique a repris et les écoles fonctionnent.

Mme Michelle DEMESSINE et MM. Denys ROBILIARD et Pouria AMIRSHAHI ont identifié pour le Parlement français **trois domaines possibles d'intervention** : les relations avec la société civile, les collectivités locales et les relations parlementaires.

La délégation a rencontré **Mme Zeinab H. M. AL TARGI**, membre du CGN et **une délégation de parlementaires libyennes**. Elle s'est d'abord félicitée d'être accueillie au CGN par des femmes parlementaires, symbole du renouveau libyen. Actuellement, il y a 33 élues sur 200, soit 17 % des effectifs. La délégation française a souhaité une collaboration forte entre le Parlement français et le CGN. Elle a souligné l'importance du dialogue entre les sociétés civiles, notamment à travers les ONG. Les parlementaires libyennes ont indiqué la place importante des femmes dans la société et la vie politique de leur pays. Elles se sont présentées comme « la voix des oubliés », celle des minorités.

• La délégation a assisté à la **session plénière du CGN** présidée par M. Mohamed MEGARIEF, Président. Ce dernier s'est félicité de la collaboration de l'Union européenne avec le CGN, qui doit permettre à la Libye d'accéder à la démocratie parlementaire après plus de quarante ans de dictature.



CGN. Mohamed Megarief Président (à gauche),
M. Pouria Amirshahi (à droite)

Cette session s'est poursuivie dans deux **groupes de travail**, animés par les experts européens présents, dont les trois parlementaires français. Au sein de ces groupes, les parlementaires libyens se sont notamment interrogés sur le désarmement des milices, la transition démocratique et les principales mesures d'urgence à prendre.

• **Lors du déjeuner organisé par la mission économique avec des entrepreneurs français**, il a été indiqué que les relations économiques franco-libyennes n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant la Révolution. Il y a aujourd'hui 30 entreprises françaises sur place contre 50 auparavant. Ainsi, si Total a repris ses activités, ce n'est pas encore le cas pour Aéroport de Paris.

Les responsables libyens attendent une meilleure implication des chefs d'entreprises français. Ils regrettent une certaine frilosité alors que les opportunités sont nombreuses dans un pays riche en ressources, sans économie de marché et qui a besoin de nouvelles infrastructures.

L'ensemble des participants a admis que, globalement, le pays était calme et qu'il était possible de s'y implanter économiquement. Il est donc capital que l'image de la Libye en France soit plus positive. A cet égard, la réouverture d'une liaison aérienne directe Paris-Tripoli serait un signal fort.

De ce point de vue, la France ne peut rester en retard par rapport à des pays comme l'Italie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou l'Autriche, qui ont déjà des liaisons aériennes directes.

Enfin, les participants ont abordé la question de la délivrance des visas par les services consulaires (1000/an avec un taux de refus de 20 %). Les entrepreneurs français souhaitent améliorer la mobilité entre la France et la Libye. Ils ont évoqué la création d'un passeport économique et culturel et d'un bureau d'accueil des entreprises.

• **La délégation a également visité l'Institut français, le lycée et l'école française.** Après une remise en état des locaux saccagés pendant la Révolution, ces établissements ont réouvert depuis quelques semaines. Ils accueillent un public pour l'essentiel libyen puisque les Français –notamment ceux qui travaillent pour des groupes ou entreprises françaises– ne sont pas encore tous revenus en Libye.

Les responsables de ces établissements ont noté la forte appétence des Libyens pour la France et la langue française. Ainsi, l'Institut français va bientôt louer des locaux supplémentaires. Toutefois, la fréquentation moyenne est encore en-dessous de celle observée avant la Révolution. Le lycée et l'école française sont les seuls établissements étrangers de Tripoli.



Lycée français - M. Marc Ellul, directeur, M. Pouria Amirshahi, Mme Michelle Demessine et M. Denys Robiliard

A l'issue de ces entretiens et visites, la délégation française s'est félicitée de la qualité et l'utilité des contacts pris sur place. Pour ce qui de la coopération parlementaire, les besoins de formations et d'échanges fortement exprimés par les membres du CGN devraient permettre aux élus et aux experts français de **développer une coopération forte et intense entre le Parlement français et le CGN.**

Composition de la délégation parlementaire française

		
Michelle DEMESSINE Présidente du groupe d'amitié France-Libye Sénatrice du Nord (CRC)	Denys ROBILIARD Président du groupe d'amitié France-Libye Député du Loir-et-Cher (SRC)	Pouria AMIRSHAHI Député des Français établis hors de France (SRC) (Maghreb - Afrique de l'Ouest)

Composition du groupe d'amitié France-Libye du Sénat : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_657.html